



# COMPTE-RENDU

## Du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### du 25 Avril 2008

Rédigé le 02/05/08

Heure début de séance : 14h10

Heure fin de séance : 18h30

	Présents	Absents
<u>Etaient présents :</u>		
<u>Madame et Messieurs les membres du bureau :</u>		
ESMIEU Bernard (St-Crépin) _____	X	
BREMOND Max (Risoul) _____	X	
CANNAT Marcel (Réotier) _____	X	
EYMEOUD Pierre (Vars) _____	X	
BERARD Jean-Louis (St-Clément/Dce) _____	X	
FIORLETTA Gil (Mt-Dauphin) _____	X	
MOREL Jean (Eyglis) _____	X	
MOLLE Manu (Guillestre) _____	X	
 <u>Messieurs les Délégués communautaires :</u>		
<u>Eyglis :</u>		
GIRAUD Laurent _____	X	
VERDON Guy _____	X	
<u>Guillestre :</u>		
LETERRIER Bernard _____	X	
CHARPIOT François _____		X
QUEREL François _____	X	
BARBEROUX François _____	X	
<u>Montdauphin :</u>		
RAITBERGER François _____	X	
<u>Risoul :</u>		
JEHAN Jacques _____	X	
GARNIER Jean Louis _____	X	
 <u>Saint Clément sur Durance:</u>		
JILBERT Bruno _____	X	
<u>Saint Crépin :</u>		
MICHEL Jean Mary _____	X	
FERRET Eric _____	X	

Validé par BE le 29/05/08

Réotier :

MOURONT Michel \_\_\_\_\_ X

Vars :

BENOIT Guy \_\_\_\_\_ X

FERRY Claude \_\_\_\_\_ X

## **Rappel du tribunal**

Le Président rappelle que la CCG a été traduite en justice pour atteinte à l'environnement (déversement d'eaux usées dans le Chagne) le jeudi 24 avril 2008. La condamnation a été d'un euro symbolique à la société de pêche et de 10000 € avec sursis, durant 5 ans.

## **Secrétaire de séance : J Jehan**

### **Rappel :**

le vote du CA a déjà été fait.

### **Ouverture du Président :**

des réductions de train de vie sont nécessaires. En face des charges, il faut des recettes.

4 lignes force sont proposées:

- économies de fonctionnement
- augmentation de la fiscalité
- effort important demandé aux différentes communes (MOM)
- possibilité de trouver des recettes complémentaires, dont augmentation de la DGF car elle est actuellement particulièrement basse

Par ailleurs, la fiscalité de la CCG est excessivement basse, c'est visible quand on fait le comparatif avec les autres CC, à compétence égale.

Parallèlement, la CCG a connu une hausse permanente du fonctionnement.

### **Arrivée de JLG.**

22 présents

Il existe des emplois qui ont été aidés, et qui ne vont plus l'être à l'avenir.

Il y a aussi des charges de fonctionnement du budget général à amortir sur les autres budgets.

A ce jour, deux budgets sont équilibrés BAASST et BAOM.

Sur le Budget OM, il y a une augmentation du fonctionnement, qui était prévue et intégrée dans les augmentations de recettes précédemment. Néanmoins, il est nécessaire de travailler sur les évolutions potentielles du fonctionnement.

Les recettes sont votées en décembre, par obligation légale, par conséquent, les dépenses avaient déjà été estimées et engagées, il est donc difficile de modifier ces deux budgets.

Sur le budget général, 130 KE sont consommés chaque année, le « Bas de laine » est en train d'être utilisé.

Après, il n'y aura plus de capacité d'investissement. Encore quelques mois de fonctionnement à ce rythme et on se retrouve dans le rouge.

Validé par BE le 29/05/08

Il doit y avoir un effort des municipalités pour le remboursement des maîtrises d'ouvrage mandatées à hauteur de 1,4 Mios Euros que les communes et les syndicats doivent à la CCG.

Par exemple : la commune de St crépin doit encore 80 KE et s'engage à les verser au plus tôt.

Il est rappelé que le travail à faire est de rechercher un équilibre au quotidien pour trouver les moyens de fonctionner correctement. A ce titre, le Président remercie l'ensemble du personnel pour la qualité du travail effectué.

Le Président sollicite une analyse, et souhaite que la TG accompagne la CCG sur l'analyse financière prospective et rétrospective pour avoir une lisibilité de l'action intercommunale. Cependant, cette analyse ne suffit pas pour donner un sens à l'action politique. Il faudra avoir très rapidement un véritable projet cohérent.

### **Intervention PE :**

1- Il souligne la réactivité remarquable de la CCG par rapport au problème du déversoir d'orage à Risoul et indique que la collectivité n'a pas eu la volonté de faire des économies lors de la construction de cet ouvrage.

2- La CCG a une dette nulle mis à part le récent dossier gendarmerie. Il faut affirmer cette vérité.

### **Le Président**

rappelle le circuit de décision à la CCG : les Commissions travaillent, pour formuler des propositions. Elles sont vues en bureau, puis inscrites et débattues et validées ou non en CC.

Il rappelle l'obligation d'aller vite pour la formation des nouvelles commissions. Il remercie les élus qui se sont déjà mobilisés pour la réunion de bureau élargie (préparation budgétaire).

Il remercie les techniciens pour leur réactivité.

### **- Délibération n°1 : Vote des 4 taxes**

Il rappelle qu' auparavant, chaque fois qu'une augmentation de la fiscalité avait lieu elle était proportionnelle aux 4 taxes, ce que limite aujourd'hui la nouvelle loi de finances, de part l'écrêtement de la TP.

L'augmentation du produit fiscal visée est de 100 KE. Si celle-ci porte sur les 4 taxes de manière proportionnelle, les ménages subiraient une hausse très importante.

Le Président évoque donc la possibilité de lancer une analyse fiscale pour le budget 2009.

Il faut donc se poser la question de « Comment agir, vers quoi on va ? »

On arrive à 911 KE d'imposition totale nette.

Un débat a lieu sur les différentes hypothèses d'augmentation de taxes pour un produit fiscal augmenté de 100 000 €

### **Intervention EF :**

Validé par BE le 29/05/08

14% sur chaque taxe coûte en moyenne 22€ par ménage alors que 30% d'augmentation de la seule TFB coûte 20 € en moyenne par ménage.

## **La DGS**

rappelle la conclusion de la commission : si on touche à la TP, la valeur de l'écrêtement est + importante donc on doit augmenter plus.

## **BE :**

Il est important de regarder la fiscalité actuelle en fonction des lois de finance

## **Intervention JM :**

qu'est ce que l'écrêtement? Explication de BE.

## **Intervention GB :**

Y a t-il des communes qui sont plus touchées en fonction du choix fait ? Il est répondu que l'augmentation est identique sur le territoire (taux communautaire).

## **Intervention PE :**

Sur le dossier de la crèche de Guillestre en MOM, il rappelle que la CC a livré clefs en main la crèche pour un montant de 100K€. La fiscalité pas la même sur tout le territoire, liée aux différentes volontés municipales.

## **Le Président**

indique que la CC doit parer au plus pressé en matière budgétaire et d'analyse des finances : commission par commission, pôle par pôle, compétence par compétence et demande plus de travail transversal, d'analyse globale de la fiscalité, avec une étude de la TPU et de la TPZ. Cette étude prospective sera à valider dans une prochaine délibération.

## **Intervention BL :**

Le CA a été signé par tous, y compris BE. Les erreurs du passé sont à assumer.

## **Intervention PE :**

c'était un choix délibéré et non pas une erreur, en particulier pour la MOM pour la crèche de Guillestre. Il n'y a pas de polémique. Le CA a été voté à l'unanime conformément à la réglementation, ainsi que le compte de gestion.

## **Le Président**

souligne l'importance des dépenses avancées dans le cadre des maîtrises d'ouvrage mandatées. Il fait part également du problème de légalité vis-à-vis du code des marchés publics : nécessité d'une mise en concurrence préalable. De plus les 2% de rémunération ne couvrent pas les frais de personnel et de trésorerie engagés par la CCG. La MOM coûte à la CCG, et en même temps génère une avance de trésorerie très lourde. Ce fonctionnement problématique ne doit pas perdurer. Il va se poser la question de la poursuite ou non des MOM, à quel montant, et nombre de dossiers traités.

**Vote de la délibération n° 1 : Unanimité. La TFB passe de 2,81 à 3,66%**

**Délibération n°2 : Vote d'une autorisation cadre au président pour engager des dépenses d'étude jusqu'à 30 KE.**

### **Le Président**

s'engage à travailler sur le long terme dans les mois qui viennent à la suite d'une prise de connaissance d'un mois ou deux. Le Trésorier a réalisé une mise à jour de l'étude antérieure. Néanmoins, le Président demande officiellement une analyse financière prospective. Le Président souhaite l'intervention d'un cabinet indépendant pour avoir un éclairage complémentaire à celui du Trésorier, notamment sur la TPU / TPZ, pour savoir laquelle sera la plus adéquate.

### **Intervention B L :**

veut savoir si l'étude prospective sera bien critique ; il ne faut pas qu'elle serve de brosse à reluire.

### **Le Président**

demande que la CCG ait accès en toute franchise aux évolutions prévues dans les communes, afin de les intégrer à l'analyse de territoire.

### **Intervention EF :**

est ce que les compétences seront revues de la même façon?

### **Le Président**

assure qu'il y aura les aspects financiers et fiscaux, mais aussi les compétences. Les différentes commissions avec le personnel de la CC travailleront sur les compétences, leurs limites et leur étendue. Le Président indique que cette démarche sera en premier lieu mise en œuvre pour l'EMC et qu'il y aura, à l'issue de l'analyse, un 2ème budget voté en été.

### **Intervention EF :**

Validé par BE le 29/05/08

dans l'étude confiée au cabinet, il faudra définir les compétences qui rapportent de l'argent. Les élus analyseront en premier lieu les compétences, ce travail sera ensuite confié au cabinet.

**Intervention MaMo :**

comment sera rédigé le cahier des charges ?

**Intervention GB :**

il y a des compétences qui doivent disparaître.

**Intervention C F :**

la prévision de 30 000 € paraît peu élevée pour l'étude.

**Intervention MB**

les élus se sont concentrés pour proposer un budget à minima.

**Intervention LG:**

y aura-t-il la même analyse prospective pour le personnel ?

**Le président**

assure qu'il y aura une analyse identique en lien avec les responsables de commission.

**Le lancement du marché à procédure adaptée pour le lancement de l'étude, à hauteur de 30 000 euros est voté à l'Unanimité.**

**Délibération n° 3 : Autoriser le Président à ester en justice**

**Unanimité**

**Intervention L G :**

le mieux est de ne pas aller en justice.

**Le Président**

évoque la problématique de la réactivité sur les problèmes de gestion de l'eau. Il y a maintenant une épée de Damoclès de 10 KE. C'est de la Responsabilité de chacun, il ne faut pas se cacher derrière la CC. Le Président rappelle que tous les moyens ont été mis en œuvre mais que les délais administratifs, les erreurs sur le dimensionnement, la passation d'avenant au marché augmentant le montant de l'opération, les délais d'obtention des subventions, les lenteurs administratives ont ralenti la mise en conformité.

**Intervention de PE :**

les travaux réalisés en 2003 avaient été validés par la DDAF. Malgré cela, de nouveaux problèmes hydrauliques ont surgi.

**Intervention L G**

est ce que ces démarches ont été expliquées à la société de pêche ?

**Intervention PE :**

il répond par l'affirmative mais indique que la société de pêche proposait la construction d'un 2eme réseau depuis Risoul.

**Intervention B L :**

il ne faut pas épiloguer : Ce cas a été jugé.

**Délibération n°4 : Vote des subventions**

**Le Président**

explique la nécessité de revoir à la baisse certaines subventions. Cet effort demandé aux élus n'est pas une partie de plaisir. Certaines subventions ont disparu, d'autres ont été revues à la baisse. Le total est passé de 80 à 60 KE environ. Tout ce qui concerne les enfants, les jeunes et les activités sociales est maintenu. A l'avenir il faudra avoir une nouvelle réflexion sur cette politique de subvention, cependant, on ne peut pas du jour au lendemain tout modifier.

**Intervention LG :**

remarque l'attribution importante à l'association AMM.

**Le Président**

répond en rappelant l'historique de cette participation. Les communes financent également en fonction du nombre de spectacles. Une réduction de la somme allouée a déjà été effectuée, de 25 à 20 K€ cette année. Ce qui représente déjà une baisse importante par rapport à la subvention versée en 2007.

**Intervention MB :**

des engagements ont déjà été pris par AMM pour la venue de musiciens au cours de l'été 2008.

**Intervention LG :**

demande quelles sont les retombées pour le territoire

**Intervention MB :**

il pourra être envisagé des diminutions de subvention par la suite.

**Le Président**

confirme qu'il reste encore des marges. Cependant, certaines promesses ont déjà été faites, donc pour cette année ces engagements électoraux ne peuvent être remis en question. Ce type de fonctionnement n'est pas acceptable mais nous sommes devant le fait accompli.

**Intervention MM :**

émet une réserve de principe sur la forme. Il rappelle que le travail mené par le groupe d'élus en charge de l'attribution des subventions a été réfléchi, et s'est attaché à respecter les critères d'attribution prédéfinis. A ce titre, il regrette de ne pas avoir été consulté à l'occasion de ces modifications. Il reconnaît cependant l'urgence et souhaite garder la même méthodologie.

**Le Président**

justifie les modifications suite à la réunion des maires, associant les possibles délégués à la commission finances.

**Intervention FBx :**

pose la question du rattachement des subventions associatives à quelle compétence ?

**Intervention MM :**

la compétence existe et consiste à soutenir les manifestations culturelles et sportives d'intérêt communautaire.

**Intervention EF :**

la CCG aide les associations lorsqu'elles présentent un projet précis dans un but d'intérêt communautaire. Le thème de cette année est le développement durable. Certains projets associatifs ont été retenus à ce titre.

**Intervention BL :**

la récente condamnation de la CCG n'alimente pas son implication pour le développement durable !

**Intervention MB :**

demande si les associations sont tenues de justifier l'usage de l'argent public ?

**Intervention FQ :**

Validé par BE le 29/05/08

demande confirmation de l'impossibilité de verser une subvention communautaire en même temps qu'une subvention communale

### **Le trésorier**

confirme que c'est vrai et que le problème de ce double versement existe depuis l'origine de la CCG. Néanmoins, il rappelle que la délibération prise sur l'attribution des subventions est exécutoire donc il exécute.

### **Intervention MC :**

certaines associations sont déjà financées par le CG 05 : il pose alors la question du maintien en doublon ou non. Il demande également de réfléchir à la complémentarité communes / CCG / CG 05.

### **Le Président**

répond qu'il faut mesurer les versements de subventions. Ne retenir aucune proposition serait préjudiciable, exemple : les classes sportives présentent une importance pour les élèves et pour le devenir économique du territoire, même si cela n'est pas véritablement inscrit dans les compétences. L'attribution d'un fond de concours par les communes est une idée à exploiter.

### **Délibération n°4 mise au vote :**

**Abstentions : 4 Pour 18 Contre 0**

### **BAMC**

#### **Lecture de la délibération**

### **Intervention PE :**

la subvention de 500 euros est pour répondre à l'arrêté qui impose un alevinage.

### **Intervention L G :**

il demande de combien sont les sommes pour le remboursement des intérêts d'emprunt pour l'irrigation d' Eyglis / St Crépin

### **Le technicien :**

répond que c'est environ 3 500 / 4000 € par commune

### **Intervention L G:**

Validé par BE le 29/05/08

les ASA qui gèrent ces réseaux, ont un problème pour réaliser leur budget. Il suggère que ces 3000 et 4000 € continuent à être affectés à l'agriculture en acquérant le logiciel, et en mettant à disposition une secrétaire de la CCG.

**Intervention JLB :**

la fédération départementale propose ces prestations si on est adhérent

**Intervention LG**

répond que les agriculteurs n'ont pas les moyens

**Le Président**

répond que cette question est à voir en commission. La CC a-t-elle la capacité d'assumer ? La délibération cadre qui date de la création de la microcentrale prévoit que le BAMC finance l'agriculture.

**Intervention JLB**

si il ya un projet nouveau, il sera pris en compte dans ce cadre là.

**Intervention L G :**

quel est le devenir des recettes du BAMC ?

**Le Président**

lui répond que c'est affecté en excédent

**Intervention L G :**

la priorité est le vote du budget, mais les commissions sont à faire urgemment.

**Le Président**

rappelle que le prochain CC est dans 15 jours, car il y a urgence.

**Intervention L G :**

il est prêt à travailler en commission agricole.

**Délibération 5 :**

**Unanimité : vote des subventions par rapport au BAMC.**

**Marcel Cannat**

Validé par BE le 29/05/08

donne l'information suivante : l'étude de prospective financière pour le conseil général a un coût de 6 KE.

### **Délibération n° 6 : Affectation des résultats 2007 : Budget par budget.**

**R. Pichery**

fait la lecture de l'affectation des résultats en indiquant qu'il les découvre en séance.

### **Budget Général : lecture et explications.**

Pas de questions

**Unanimité**

**EMC : RAS ; Unanimité**

**OM : RAS ; Unanimité**

**BAMC : RAS Unanimité**

**BAAst : RAS Unanimité**

### **Délibération n°7 mise au vote : vote des budgets**

BAMC. Explication conjointe du Président et du Trésorier (à noter : celui-ci renonce à ses indemnités pour l'année 2008)

**Intervention Trésorerie :**

ce budget remplit son rôle, il est excédentaire.

**Le Président**

donne lecture des totaux d'Investissements / Fonctionnement.

**Intervention BL :**

il note que les recettes annuelles sont prévues à 101 KE.

**Le président**

répond que c'est ce qui est prévu à minima, mais la microcentrale a pu ramener plus.

### **Intervention L G**

pour demander le détail des dépenses.

### **Intervention M Cannat**

pour demander des explications sur la TP qui s'élève à 30 KE en 2007

### **Unanimité vote du BP BAMC**

### **Budget Assainissement :**

#### **Le Président**

indique que ce budget est équilibré, des travaux d'investissement importants vont avoir lieu, STEP Vars, Guillestre. La commission assainissement aura à se poser la question de l'intérêt d'intégrer la compétence collecte, qui est aujourd'hui compétence communale, après étude des avantages et des inconvénients. Les taxes de branchement sont aujourd'hui touchées par la commune. Il faut faire des économies d'échelle, au même titre que l'étude de la liaison de la STEP de Vars avec la STEP Guillestre

#### **Intervention BL**

Quel était le coût de cette Etude par cabinet ? BL souligne que la politique de l'état dans de le domaine de l'assainissement est de ne pas concentrer au même endroit les affluents, il n'était pas nécessaire de faire une étude.

#### **Intervention PE :**

la mise en œuvre d'un étage biologique posait problème en altitude. L'État demandait de voir les différentes perspectives.

Présentation des sommes d'investissement.

#### **Intervention BL :**

p4 il demande des explications sur les charges exceptionnelles :

#### **Le président**

répond que c'est la provision pour l'amende. Il y a aussi 1 euro à la société de pêche.

#### **Intervention MC :**

qu'est ce qui est affecté au niveau du personnel?

## **La DGS**

répond qu'une partie seulement est payée par l'abonné (DST, com°, comptabilité, personnel technique, etc...) Une contribution a déjà lieu pour les frais administratifs (téléphone, ...)

## **Vote du BAASST :**

**4 abstentions BAASST**

**18 pour**

BAOM :

Lecture des sommes Fonctionnement / Investissement

## **Le Président**

indique qu'il aurait fallu augmenter de 8% pour avoir l'équilibre, hors excédent pour 2008, mais il avait été fait un choix d'augmentation de 5%. Plusieurs facteurs d'augmentation indépendants de la CCG: le CET a fermé , Il y a un transfert de 82 Km A & R, le prix baril du pétrole,. La TGAP, taxe CO<sup>2</sup>. Il rappelle l'étude préalablement lancée en terme de compostage avec 3 zones test sur le territoire CCG (Mont Dauphin Fort, Léo Lagrange à Risoul, Hôtel Lacour). Il faudra travailler sur les entrées en déchetteries, notamment des professionnels car ce n'est pas de notre compétence. Il y a des investissements importants en cours.

## **Intervention PE :**

il est d'accord avec la démarche sur le compostage, il y a 2 perspectives de terrains : St Clément / St Crépin. La disponibilité des terrains doit être sûre pour pouvoir lancer des études qui aient une chance d'aboutir.

## **Intervention G B :**

il y a de gros pb dans les déchetteries.

## **Intervention G V :**

il faudra étudier la fermeture des points relais.

## **Le Président**

dit qu'il faudra aborder cette question très rapidement.

## **Intervention G B**

les différentes communes doivent ouvrir des décharges de Classe 3. Seules 2 communes en ont : Vars, St Crépin.

**Intervention JLB :**

cette démarche est en cours à St Clément

**Intervention MC :**

ou en est le caisson ? sera-t-il accessible aux agriculteurs?

**La technicienne**

indique que l'enquête publique est terminée. Le dossier doit être présenté par l'Etat au CODERST : C'est en attente.

**Le Président**

demande de préparer un courrier pour le CODERST. Il rappelle les demandes des agriculteurs ; un travail devra être fait sur les conditions d'accès

**Intervention M C**

indique que c'est dommage, si les agriculteurs n'ont pas accès en permanence au caisson.

**Intervention L G**

rappelle une réunion en Préfecture où il a été acté que les agriculteurs peuvent y aller à toutes les heures du jour et de la nuit. Il remarque que la CCG est allée bien moins vite sur le caisson que sur l'abattoir.

**Le Président**

indique que les délais sont incompressibles, il y a des autorisations administratives.

**Intervention L G**

si on avait commencé les deux dossiers en même temps cela aurait été fini.

**Le Président**

rappelle que le dossier du Caisson est suivi par la commission agriculture et pas la commission OM.

**Intervention de L G**

qui cite l'exemple du caisson à Pralong, fonctionnel et accessible.

**Le Président**

indique que les plans sont déjà prévus et le lieu d'accueil déjà réalisé.

## **Unanimité pour BAOM**

### **Vote du BA EMC**

#### **Le Président**

indique que cette nouvelle proposition fait suite à un travail préalable des élus du bureau. C'est une proposition qui a déjà été révisée depuis le premier budget proposé. Il est impératif d'orienter les dépenses à la réduction. Par ailleurs ce vote du BA EMC fait constitue un premier temps. Un 2ème budget sera proposé en juillet sous forme de budget supplémentaire. Ce dernier prendra en compte les propositions faites par les commissions finances et culture. La présentation des sommes et des modifications est faite. Pour rappel un concert s'organise le 26 avril prochain, une invitation est distribuée à chaque élu. La commission « finances » a demandé à la commune de Guillestre de renoncer à la somme demandée pour l'entretien du bâtiment (5000 €).

#### **Réponse BL :**

il a découvert cette somme demandée par l'ancienne municipalité. La décision sera soumise au Conseil municipal.

#### **BE :**

A titre d'éclairage : St Clément ne demande rien pour la salle accueillant la chorale.

#### **Intervention PE :**

On prend en charge des activités qui concernent diversement les enfants en fonction de leur provenance communale. Il souhaite trouver un système de panachage, pour que les communes participent.

#### **Intervention BL**

pense que cette intervention ne relève pas du CCAS

#### **Le Président**

indique qu'un fond de concours est possible pour 50% du coût de la prise en charge. Par exemple, la commune de St-Crépin, reverse une somme à l'association qui organise des activités pour chacun des enfants de la commune qui y est inscrit. L'année scolaire étant en cours. Toute modification ne pourra être mise en place qu'au mois de septembre. Le Président assure qu'il a rencontré le directeur du CDMDT et rapporte que les frais d'inscription ne sont pas les mêmes en fonction des CC. La CCG propose des tarifs bas. Quant au ratio, il y a le plus de cours individuels que collectifs, et c'est un rapport inverse par rapport aux autres écoles département. Le Président explique qu'il n'est pas en train « de tuer l'EMC », mais qu'il faut se rendre compte que le coût s'élève à 1500 € par usager.

**Intervention PE :**

ca coute plus que l'augmentation d'impôt votée précédemment.

**Intervention BL :**

rappelle qu'il connaît l'histoire de cette école municipale devenue intercommunale.

**Le Président**

souhaite entamer un gros travail d'accompagnement sur l'EMC.

**Intervention LG :**

Encore une fois qui avait en charge d'organiser le travail des professeurs depuis tout ce temps?

**Le Président**

demande de rationaliser les couts, en particulier de fonctionnement. Tout le monde doit faire des efforts.

**Intervention PE :**

en terme de chiffrages, tout a toujours été chiffré de façon très éclairée. Les techniciens ont fait un travail excellent. La commission a décidé en connaissance de cause. On ne parle pas « d'élus débiles avec techniciens incompetents ». Tous les frais de siège sont dans le budget général. Si on ajoute au budget de l'école de musique les frais de siège, le budget est plus important.

**Intervention MM :**

une école de musique emploie des profs de musique avec un statut. Il ne faut pas jeter tout ce qui a été fait jusqu'à présent, tout a été structuré et décidé à l'unanimité.

**Intervention FQ:**

les charges de personnel augmentent par rapport au réalisé.

**Le Président**

indique que pour bénéficier d'une subvention, il faut accroitre les heures et diversifier les disciplines. Il indique aussi que ces augmentations de charges n'interviennent qu'à compter du mois de septembre et qu'il est à ce titre important de revoir les choses avant. On pose des questions, peut être stupides, mais elles sont à poser : faudra-t-il voir les articulations avec les autres écoles.

**Intervention EF :**

Il y a trois ans, la commission finances a demandé de travailler sur une rationalisation. Certains cours avaient été optimisés. 3 élèves à l'heure. D'autres enseignements ont été pourvus. De gros efforts sont fait par le directeur actuel sur le budget.

### **Vote du BA EMC :**

**4 abstentions**

**1 contre**

**17 pour**

### **Vote du budget général.**

Il faut optimiser les recettes autres que fiscales. Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) est autour de 0,2 : c'est l'un des plus faibles du département. Il y a un gros travail à faire, en lien avec les communes. Un certain nombre d'actions qu'on a mis en place. CLAS, CEJ, ... contrats activés, risquent d'être renégociés. Il y a aussi certainement d'autres choses à imaginer : comme par exemple des dépenses à rationaliser. Parmi les points importants de la future analyse à diligenter il y aura l'identification des marges de travail. Notre capacité d'autofinancement (CAF) s'est réduite énormément : notre bas de laine sera égal à zéro d'ici fin 2008 si on ne fait rien. Le budget présenté est réaliste, il est revu à la baisse pour tous les services.

Indication faite sur les indemnités au président : elles sont proposées sans augmentation par rapport à précédemment : 5000€ an / sans frais de déplacement. Dans le même esprit, le trésorier renonce à son indemnité pour l'année 2008, ceci étant pour faire prendre conscience de l'état des finances dans lequel on est. Il faut rationaliser l'action, par exemple par l'utilisation d'un logiciel de gestion (formation en cours des directeurs). D'autres économies doivent être possibles

Le Président rappelle que les choses sont compliquées et pas toujours facile de faire des choix. Il faut partir sur une idée, et garder les sommes qu'il faut pour fonctionner. Malgré tout il faut revoir à la baisse de 400 KE. L'objectif est de réduire les charges et d'augmenter les recettes. Tout le monde doit se remonter les manches. Ce n'est pas une petite affaire pour redresser la barre. Effort à porter par tous : usagers, communes, personnel. Depuis tout le monde travaille, les documents ont été transmis lundi, revus mercredi et vous sont proposés aujourd'hui.

### **Intervention PE :**

Le feu d'artifice doit-il être conservé – 9000€ ?

### **Le Président**

répond qu'il est possible que les communes participent sous forme de fond de concours. Ainsi toute la somme ne sera pas imputée sur la CCG.

### **Intervention GF :**

De 5000€ l'an dernier, on est passé à 9000 cette année. Je veux bien qu'on fasse 3KE d'économie. C'est dommage pour l'année Vauban.

**Intervention MC :**

Si on fait le rapport au nombre d'habitants, c'est quand même une somme.

**Intervenant GF :**

on peut revenir à des chiffres plus raisonnables l'an prochain.

**Intervention MB :**

Peut-être faudrait-il le faire tourner chaque année ?

**Intervention MC :**

Nous ne voulons pas d'argent qui part en fumée.

**Intervention FQ :**

Le coût du feu d'artifice n'est pas le principal il y a d'autres points plus problématiques à voir

**Le Président**

propose au vote 5000 € sur fond communautaire et 4000 sur fond de concours appelé aux communes selon une quote part restant à déterminer. Une délibération sera nécessaire

Passage en revue des dépenses de fonctionnement et questions :

- sur les sommes prévues en publications ? réponse : Natura 2000, dépliants sentiers, documents Vauban. Mais par exemple : il faut des recettes en face pour le guide sentiers.

**Intervention BL :**

se demande si ce guide sera vendu s'il devient payant ?

- Charges de personnel –les sommes prévues assedic augmentent mais sont proches du réalisé.
- Frais de déplacement : correspondent aux déplacements des aides à domicile
- Crédit bail : correspond au remboursement pour la gendarmerie; ET fera une note pour éclairer l'aspect financier dans une perspective de renégociation du taux variable.

**Intervention MC :**

il demande d'arrêter de trop communiquer à ce sujet. Il prévoit une réunion avec le préfet et d'autres collectivités propriétaires pour trouver un financement complémentaire. Mais il refuse que l'on assimile systématiquement le déficit de la CCG à cette opération.

**Le Président**

précise que au moment du lancement de l'opération de la gendarmerie, on était sur des montants équilibrés. Les 2 loyers (le bail avec la gendarmerie et le remboursement des travaux) sont sur 2 taux avec une évolution différente. On ne pouvait pas passer sur un taux fixe immédiatement compte tenu du différentiel encore plus important. La CCG a commencé à collecter toutes les informations, pour soumettre le cas à un banquier afin d'avoir des propositions sur la possible renégociation du prêt, pour limiter l'évolution.

**Intervention MC :**

parallèlement une demande a été faite aux domaines pour ré évaluer la part des loyers. Actuellement 16 familles vivent à la gendarmerie et payent la fiscalité sur Guillestre. S'y ajoute une TLE non négligeable. Tout ca fait vivre la commune (commerce, école ...)

**Intervention PE**

rajoute qu'à l'époque de la décision, il était prévu de démembrer les brigades et de fusionner avec L'Argentière en communauté de brigades.

**Intervention MC :**

C'est une opération que la commune de Guillestre voulait réaliser.

**Le Président**

rappelle qu'il est normal que la gendarmerie reste au chef lieu de canton.

**Intervention PE :**

De plus, la CCG reste propriétaire d'un foncier intéressant à valoriser par une révision du POS. Par rapport à la problématique de la fréquentation en stations, il était très important que la gendarmerie soit là.

**Intervention BL :**

a découvert ce dossier il y a 8 jours, demande un peu de temps. Par rapport aux dépenses de personnel : il demande si il y aura des licenciements ou des non reconduction de contrat.

**FQ quitte la salle et donne pouvoir à BL.**

**Le Président**

répond qu'il faut se poser la question de la valeur quantitative du travail. Par exemple : le technicien assainissement n'est pas reconduit à ce jour. Il y a des emplois aidés qui ne le seront plus. Il n'imagine rien aujourd'hui : une importante réflexion doit se faire en bureau. Il souhaite au préalable rencontrer les

Validé par BE le 29/05/08

personnels, mais pas seul, et pas uniquement les emplois contractuels qui arrivent à échéance, mais les entendre tous.

#### **Intervention EF :**

les compétences définiront les emplois qui vont avec. Pour les autres emplois : faut voir par rapport à la compétence et l'organisation.

#### **Intervention G B :**

il y aura forcément des conséquences sur le personnel.

#### **Intervention L G :**

une analyse de la charge de travail de chaque personnel doit avoir lieu.

#### **Intervention BL :**

souhaite qu'il n'y ait pas de licenciement, et met en garde sur le coût d'un licenciement.

#### **Réponse du Président :**

certaines contrats arrivent à échéance. Mais les décisions ne seront pas prises tout de suite. Le bureau va avoir à se réunir plusieurs fois dans les semaines qui viennent, pour les commissions, et pour le personnel.

#### **Recettes**

RAS – pas de commentaires

#### **Intervention Trésorier**

présente l'analyse du budget général sur 5 années. Il est en attente de l'analyse financière complète, et a déjà travaillé sur la situation au 31/12/2007. Analyse principale sur BG. Impact des BA

BAMC : rapporte des excédents, se retrouvent en trésorerie.

BAA : apporte aussi une contribution positive en matière budgétaire, 700 KE. Avec une rentrée en 2ème partie d'année.

BAOM plutôt négatif, investissement négatif. Situation paraît relativement normale.

BAEMC : financement principalement assuré par le BG (subvention), pas d'impact trésorerie.

L'impact des budgets annexes est plutôt positif. Point important pour la trésorerie : les recettes rentrent en 2ème partie d'année. Sur le budget général : le résultat comptable est positif en 2007, sans le reversement AUXIFIP, on serait négatif sur l'année de 198 000 €. Les résultats antérieurs des années 2005 et 2006 étaient déjà insuffisants : négatifs ou tout proche. Il note une faiblesse structurelle des résultats de fonctionnement. Les charges de fonctionnement ont crû de 66% entre 2002 et 2007 (y

Validé par BE le 29/05/08

compris gendarmerie). Les charges financières restent stables. La CCG n'est pas endettée mais attention à la ligne de trésorerie en cours. Les subventions de l'école de musique baissent. Charges de personnel croissent beaucoup : + 67 % soit 550 000 € de masse globale. Les produits augmentent moins que les charges.

### **Intervention BE :**

la croissance des charges de personnel est due aux emplois créés, donc il n'est pas catastrophé. La CCG est partie d'un point et a progressé. Par exemple, elle est une des premières à avoir un SIG, cela correspond à des services supplémentaires et les recettes ne sont pas arrivées à la même hauteur. La DGF est inférieure de 50% à celle des autres CC de même taille. Il y a également une large marge de manœuvre sur la fiscalité, mais à relativiser à cause de l'écrêtement TP. Donc il y aura des difficultés pour faire un rattrapage. Les taux d'imposition de la CCG sont inférieurs de 50 % à ceux de com com de même strate au niveau national. Il faut relativiser la faiblesse des taux CC par rapport aux communes. Ce poids n'est pas le même en fonction des communes. L'impact sur contribuable est aussi important. Il est indispensable de prévoir une hausse importante des recettes. Mais il va falloir envisager une réduction des charges, sinon il est difficile de prévoir un excédent. La capacité d'autofinancement nette est négative en 2007 malgré la rentrée d'argent d'AUXIFIP. La CAF nette n'a pas été positive depuis 2004. Si pas de capacité d'autofinancement, l'emprunt n'est pas possible. De ce fait, la capacité d'action est plus que ténue.

### **Intervention PE :**

on l'a toujours su.

### **Investissement :**

#### **Intervention MaMo**

se pose la question de la sous estimation des revenus de la microcentrale car on sait que le résultat va être très positif à la fin.

### **Le président**

rappelle que c'est un budget à minima, avec budget supplémentaire à voter ou des DM au fur et à mesure. Pour la micro centrale : en fin d'année, on peut faire plus que doubler le revenu prévisionnel. Le contrat d'exploitation doit être renégocié, mais on attend un coup de main de la commune de Guillestre pour une meilleure gestion des usages de l'eau. La commission finances devra y travailler sérieusement.

### **Intervention L G :**

si l'eau est utilisée en irrigation, elle n'est pas perdue. ASA de Guillestre a un droit d'eau de 600 l / s. Il pense que cela peut être optimisé si elle passe dans un tuyau.

### **Intervention FB**

pose la question du virement de la section de fonctionnement et des emprunts p. 35 de l'annexe.

### **Le trésorier**

répond qu'il s'agit d'un virement d'équilibre qui génère de la CAF pour l'investissement. C'est un transfert fictif. L'affectation des résultats concerne les sommes réellement basculées. Pour la page 35 : les comptes ont été jugés par la chambre régionale des comptes. Elle a exigé que emprunts apparaissent dans les annexes. L'an passé cela n'apparaissait pas, et au CA : l'emprunt n'est pas ressorti dans les annexes 2007. Le trésorier poursuit son analyse au sujet des investissements : Besoin de financement au 31/12/07 est de 1 381 718 €. L'encourt de la dette est de 25 € /hab., le ration national est de 125 € / hab.

### **Intervention PE**

est étonné car la CCG n'a pas de dette. Les communes remboursent les emprunts faits pour leur compte.

### **Le trésorier :**

il faut dégager de l'excédent de fonctionnement. Aujourd'hui, l'emprunt est difficile car il n'y a pas de CAF nette. Dans le besoin de financement de 1 381 000, il y a le rbt de l'emprunt de la gendarmerie. Le TPG s'est engagé à agir vite et à apporter son éclairage.

### **Intervention BL**

doit quitter la séance et auparavant tient à expliquer le vote des délégués de Guillestre. Il y a eu une humiliation de Guillestre lors de l'élection du Bureau le 16/04. Guillestre s'est abstenu car manque information sur l'évolution des 4 taxes, sur le BAA, sur l'avenir des STEP, sur le BEM, sur les orientations de l'école de musique sur BG car incertitude sur les emplois et les orientations proposées. Mais il souhaite être présent et travailler dans les commissions.

### **Intervention BE**

répond sur les emplois : toutes les sommes des salaires chargés sont actées dans le budget. Aujourd'hui, c'est un budget sincère qui reprend l'intégralité des salaires et des primes. Il y a eu des choix politiques, et administratifs de fonctionnement. Dans le budget tout est prévu étal. Il a été préparé selon cet axe là. Ceci a été rappelé lors de la réunion bureau.

### **Intervention MM :**

On parle de postes et pas de personnes. En terme de postes on est sur un budget constant, ensuite on parle des personnes.

Validé par BE le 29/05/08

**Vote du budget général :**

**Pouvoir laissé à BL par F Q**

**4 abstentions**

**18 pour**

2 votes urgent sont proposés à bulletin secret : la constitution de la Commission Appels d'Offres (CAO) car un certain nombre de marchés sont en cours et l'élection des représentants communautaires au Syndicat Mixte de l'Abattoir de Guillestre (SMIAG)

**Vote à bulletin secret :**

**CAO :**

BE explique qu'il est indispensable que MC soit membre de la CAO, ainsi qu'un élu Guillestrin : car il y a de nombreux projets sur Guillestre (locaux, STEP)

**Les 3 titulaires proposés sont :**

**M Cannat**

**F Querel**

**G Verdon**

**3 suppléants :**

**Francois Barberoux**

**Michel Mouront**

**Jacques Jehan**

**Election de la liste Complète : 22 unanimité.**

**Départ M Cannat - pouvoir donné à M Mouront**

**SMIAG**

La CCG a sauvé la filière viande avec la rénovation de cet outil qui fonctionne. C'est une action décisive pour le nord du département.

**Intervention BL :**

pas président compte tenu de ses activités professionnelles mais intéressé

JL Bérard

L Giraud

**3 noms choix**

**Berard = 20 voix**

**Leterrier = 14 voix**

**Giraud = 7 voix**

**Esmieu = 1 voix**

**Blanc I**

**Sont élus : JL Bérard et B Leterrier**

**Suppléants :**

**B Rozan : 21 voix**

**J Jehan : 21 voix**

**1 abstention**

**Donc élus suppléants : B Rozan et J Jehan**

Les membres du bureau sont invités à une réunion mercredi 30 avril à 17h30 à la Tour. Rappel : le membre du bureau absent peut être remplacé par un délégué de sa commune. Liste des commissions sera vue à cette occasion. La liste des commissions existantes sera transmise au préalable en mairie. Seuls les délégués communautaires peuvent être membres des commissions.

**Intervention LG :**

il propose de fusionner commission agriculture et environnement.

**Le Président répond**

qu'il existe actuellement 15 commissions et que c'est beaucoup trop.

Tour de Table.

**Intervention E F :**

les réunions pourraient-elles se tenir après 17h ?

**Intervention LG:**

Validé par BE le 29/05/08

Les horaires actuels conviennent, en revanche il souhaite un peu plus de concertation au préalable. Pour l'élection au SMIAG par exemple on pourrait imaginer poser la question aux élus intéressés avant le vote. Enfin, il ne doit pas y avoir de langue de bois. Les communes qui doivent encore de l'argent à la CCG doivent être citées et s'il ya eu des erreurs de faites par le passé on doit expliquer pourquoi.

### **Le Président**

rappelle que tous sont élus, les maires savent combien ils doivent. Les syndicats aussi. En ce qui concerne les MOM 1,4 mios ne sont pas encore payés. BE a demandé à KM / ET de se pencher sur le problème du transfert administratif en fonction de ce que le trésorier a dit. Il faut qu'il y ait un transfert administratif en direction des mairies, à préparer par trésorier et à signer par le Pdt. Ce document signé par le Président sera à présenter pour récupérer le FCTVA si les dernières factures datent de moins de 3 ans. ET est chargée de le préparer. BE ne pourra pas rattraper ce qui est antérieur : perte FCTVA sur la rue centrale du village qui date de 6 ans. Rôle de conseil du trésorier qui pourrait avoir alerté.

### **Intervention MM :**

attire l'attention de l'assemblée sur 2 principes : ne pas confondre urgence et précipitation, l'importance de maintenir le niveau de communication avec les commissions tel que cela a été conduit jusqu'à aujourd'hui.

### **La Président**

souhaite maintenant voir au-delà des commissions comment on fonctionne.

### **Intervention EF :**

chaque commune est représentée par un délégué dans les commissions.